

LE SAUVETAGE
DU SIÈCLE



SAUVER 600 MILLIONS D'ANIMAUX EN 2030

(et bien
plus
encore)

Comment l'industrie de la viande verrouille
le système, et comment en sortir

SYNTHÈSE • JUIN 2025

**Ou comment tuer 2 fois moins
d'animaux peut rendre notre
agriculture indépendante des importations
et préserver nos paysages, tout en
améliorant les finances publiques,
les revenus des agriculteurs
et la santé des Français.**

L214 est une association dédiée à la défense des animaux¹, reconnus comme des êtres sensibles par le droit français depuis 1976 (article L214-1 du Code rural). Son engagement, toujours pacifique, se concentre sur ceux exploités pour l'alimentation humaine – viandes, lait, œufs et poissons. À travers ses enquêtes filmées, l'analyse de la littérature scientifique et professionnelle, ainsi que des rencontres de terrain, L214 porte dans le débat public la réalité des conditions d'élevage, de transport, d'abattage et de pêche.

Le contraste entre les aspirations d'une société soucieuse du bien-être animal et la brutalité des pratiques en vigueur est saisissant.

Comme Pythagore, Victor Hugo, Marguerite Yourcenar et bien d'autres, L214 défend la pleine reconnaissance de la sensibilité et de la conscience des animaux², ce qui signifie prendre en considération leur intérêt à ne pas souffrir et à avoir la meilleure vie possible.

Ce projet de société implique de mettre un terme à la mise à mort des animaux pour la production de viandes, lait, œufs et poissons – des produits dont les êtres humains peuvent parfaitement se passer en continuant d'être en bonne santé³, de bien se nourrir et de partager des moments conviviaux. Cette vision ouvre la voie à une société capable de cohabiter et de coopérer intelligemment avec les autres animaux⁴.

Consciente des transformations majeures qu'exige un tel changement, **L214 propose un objectif intermédiaire, consensuel et atteignable à moyen terme : réduire de moitié, d'ici 2030, le nombre d'animaux élevés, abattus ou pêchés pour l'alimentation française.** Cet objectif permet déjà de limiter les pratiques les plus délétères, notamment l'élevage intensif et l'aquaculture, et de diminuer significativement le nombre d'animaux tués : 600 millions sur les 1,2 milliard tués aujourd'hui, sans compter les animaux marins.

Et cela tombe bien, **cette proposition répond également à des enjeux contemporains cruciaux : sécurité alimentaire, protection de l'environnement, santé publique, biodiversité et solidarité internationale.** De nombreuses études de référence enjoignent les pouvoirs publics à poursuivre des objectifs allant d'une réduction de 50 à 90 % de la consommation de viande pour y répondre.

Agir dès maintenant est essentiel, car **le coût d'une transformation immédiate est de 20 à 100 fois inférieur à celui des réparations** que nous devrions entreprendre d'ici moins de 20 ans⁵.

Ce chemin est cependant semé d'embûches. Il faut permettre le changement en évitant les oppositions stériles, en garantissant une information équilibrée sur les alternatives aux protéines animales, en dénonçant les manœuvres des lobbies de la viande et en osant mettre en place des mesures fortes à différents niveaux. Il requiert **l'engagement actif des pouvoirs publics et des entreprises pour bâtir un environnement alimentaire qui favorise une transition juste et équitable des pratiques agricoles et alimentaires.**

Ce rapport s'appuie sur des données solides, des études et des scénarios existants pour proposer des actions concrètes et réalisables. Son ambition : donner les clés pour réduire de moitié en cinq ans le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française, sans laisser personne de côté. Une transformation bénéfique pour tous, humains et autres animaux.

1

SURMONTER LES FORCES QUI FREINENT LE CHANGEMENT

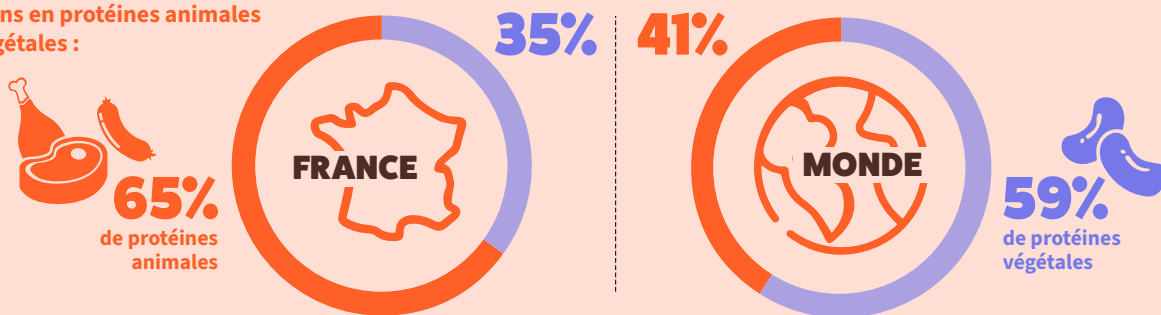


Plus d'1 Français sur 2 est favorable à une diminution de moitié du nombre d'animaux tués pour l'alimentation française⁶. 53 % des Français déclarent avoir diminué leur consommation de viande ces trois dernières années, 33 % souhaiteraient réduire leur consommation à l'avenir.

Pourtant, malgré cette volonté de réduction ancrée depuis au moins 10 ans⁷, la consommation évolue peu : elle plafonne depuis près de 50 ans au-delà de 80 kg de viandes⁸ par an et par personne – le double de la moyenne mondiale⁹ – et se stabilise autour de 30 kg de poissons¹⁰ depuis au moins 20 ans. Par contre, la consommation française de légumineuses – principales protéines alternatives aux produits d'origine animale – est ridiculement faible et stagne à 680 g par an et par personne, soit 6 fois moins que la moyenne mondiale¹¹. L'industrie de la viande, les politiques publiques, la grande distribution et la restauration façonnent insidieusement nos habitudes alimentaires : nous sommes habilement limités dans nos choix tout en nageant en pleine illusion de liberté. >

→ La part des protéines animales et végétales

Répartition des apports quotidiens moyens en protéines animales et végétales :



■ Protéines végétales
■ Protéines animales

Source : FAOSTAT, 2022, Bilans alimentaires.

Les dés de l'offre et de la demande sont pipés

La viande est partout

En magasin, dans les drive et en ligne, la place accordée aux produits à base de viandes et de poissons par la grande distribution est sans commune mesure avec l'offre d'alternatives végétales. Par exemple, sur le drive de Carrefour, on compte plus de 200 références de jambon en tranche¹² quand on en compte à peine 6 en veggie¹³. Une étude du Réseau Action Climat évalue qu'en supermarché **9 plats préparés sur 10 contiennent de la viande ou du poisson¹⁴**.

PLATS PRÉPARÉS

9/10

contiennent de la viande ou du poisson¹³

Les produits transformés entretiennent une consommation élevée de viandes, que ce soit en supermarché ou en restauration hors domicile : on mange moins de pièces de viande rouge mais bien plus de plats préparés, sandwiches, nuggets, cordons bleus et autres produits transformés à base d'oiseaux ou de poissons. **Les consommateurs ont l'impression de manger moins de viande alors que l'industrie leur en vend tout autant.** Le nombre d'animaux tués a poursuivi une croissance vertigineuse ces vingt dernières années, les reports de consommation se faisant des ruminants vers les oiseaux et poissons.

Le marketing au service de la viande

Publicités, stratégies de placement en magasin, effets de packaging, taille des portions, offres promotionnelles, politique des prix, information sur les produits¹⁵ : la grande distribution dispose d'une pléthore de moyens pour influencer nos achats. Par exemple, les ventes augmentent de 19 % à 39 % lorsqu'un espace plus grand est donné aux produits en rayon. L'augmentation va jusqu'à 243 % pour les placements en têtes de gondole. Le placement en rayon (haut, bas, centre) peut augmenter les achats imprévus de 40 %¹⁶. Ces stratégies sont, en grande majorité, déployées au profit de la consommation de produits d'origine animale. Pour preuve, l'European Consumer Organisation a passé au crible les prospectus de 18 enseignes de la grande distribution dans 11 pays d'Europe. Résultat : **39 % de plus de promotions sur les produits contenant de la viande que sur les fruits, légumes et légumineuses¹⁷**.

39%

DE PROMOS EN +
sur les produits
contenant de la viande¹⁷

La grande distribution n'est pas seule à l'œuvre : les influenceurs, le milieu scolaire et même le milieu médical sont mis à contribution pour que notre société continue à baigner dans la culture du tout-viande.

Les aides publiques au service de l'industrie de la viande, pas des agriculteurs

Le prix des produits d'origine animale est artificiellement bas pour les consommateurs. **De nombreuses aides publiques y contribuent : aides à l'installation ou à l'agrandissement, à la production, à la publicité, à la promotion des produits.** À cela s'ajoute la prise en charge des crises sanitaires, climatiques ou d'autres externalités négatives par la collectivité. Les bénéficiaires profitent aux coopératives, aux banques, aux syndicats, aux mastodontes de l'industrie de la viande, à la grande distribution et à la restauration. **Mais cette situation ne profite ni aux éleveurs, ni aux ouvriers d'abattoirs ou d'équarrissage, ni aux ramasseurs de volailles, ni aux pêcheurs, ni aux animaux.**

Les éleveurs sont pris au piège d'un système qui les pousse à produire toujours plus. En 2023, l'endettement moyen des éleveurs de « volailles » est de 368 080 €, représentant un taux d'endettement pouvant dépasser 80 %, celui des éleveurs de bovins lait est de 357 740 € et celui des éleveurs de cochons est de 538 490 €¹⁸.

Viande, mensonges et propagandes

Entraver la croissance des alternatives

Un exemple frappant de cette politique d'entrave est la volonté des filières viande, soutenues par le gouvernement, d'interdire l'usage de dénominations habituellement réservées aux produits d'origine animale pour des préparations à base de protéines végétales¹⁹. **Des études ont montré que l'interdiction de ces appellations est une stratégie redoutablement efficace pour permettre à l'industrie de la viande d'entraver la transition alimentaire**²⁰.

La polémique sur les produits végétaux transformés est montée de toutes pièces. Les alternatives végétales, transformées ou non, offrent toujours des avantages environnementaux, sanitaires et nutritionnels substantiels par rapport à un aliment ultra-transformé comme une saucisse ou un saucisson²¹.

Contrairement aux idées véhiculées autour des alimentations végétariennes, les plus grands consommateurs de soja sont les consommateurs de produits d'origine animale. En effet, poulets, cochons et saumons destinés à l'alimentation humaine sont nourris avec du soja provenant massivement d'Amérique du Sud où la déforestation fait rage. Le soja directement destiné à l'alimentation humaine est, quant à lui, majoritairement cultivé en France et en Europe.

Les prairies, l'élevage français vertueux

En France, la ritournelle des « prairies-puits-de-carbone » et de l'élevage qui entretient les paysages est bien ancrée. Pourtant, les prairies pâturées sont émettrices nettes : **en France, les prairies les plus performantes compensent tout au plus le tiers des émissions de l'élevage concerné**. Quant aux paysages, ils sont façonnés par les activités humaines depuis des siècles : champs, prés, zones humides ou forêts ne sont que des choix politiques.

Le clash éleveurs/vegan et l'agribashing sont des diversions

Le clivage est un excellent outil pour étouffer un débat de fond et faire diversion. Les tenants de la viande et de l'élevage intensif l'ont bien compris. **La remise en question du modèle agricole et alimentaire ne doit en aucun cas émerger.**

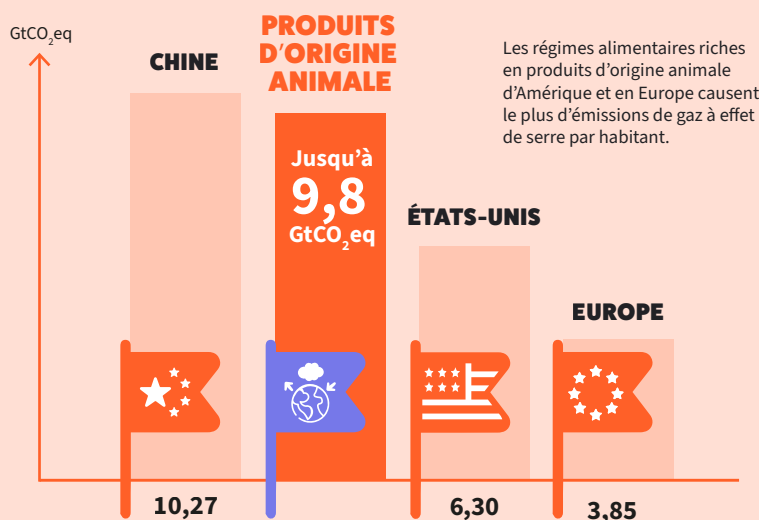
Quiconque ose aborder la question – de quelque manière que ce soit – sera immédiatement accusé d'agribashing, c'est-à-dire de vouloir nuire aux éleveurs. Même la Cour des comptes en a fait les frais²² : « Parler de la réduction du cheptel est encore tabou au niveau européen et national, alors que pour les scientifiques, il n'y a aucun doute sur la nécessité d'une telle mesure, que ce soit pour le climat, la biodiversité, la pollution », observait dans un article du Monde Célia Nyssens, responsable de la politique agricole au Bureau européen de l'environnement (EEB)²³.

Le mouvement de défense des animaux inclut pourtant dans sa réflexion les questions de reconversion et d'accompagnement²⁴. Le mouvement de protection de l'environnement souligne également l'importance de transitions justes.

Les études menées montrent d'ailleurs que la majorité des agriculteurs sont eux-mêmes conscients et se sentent concernés par les enjeux de transition, déjà dans l'action ou prêts à agir si on leur en donne les moyens²⁵.

→ Si la production de produits d'origine animale était un pays

Émissions de gaz à effet de serre :



Source : foodsystemdata.org/climate-change.

Débat public totalement verrouillé

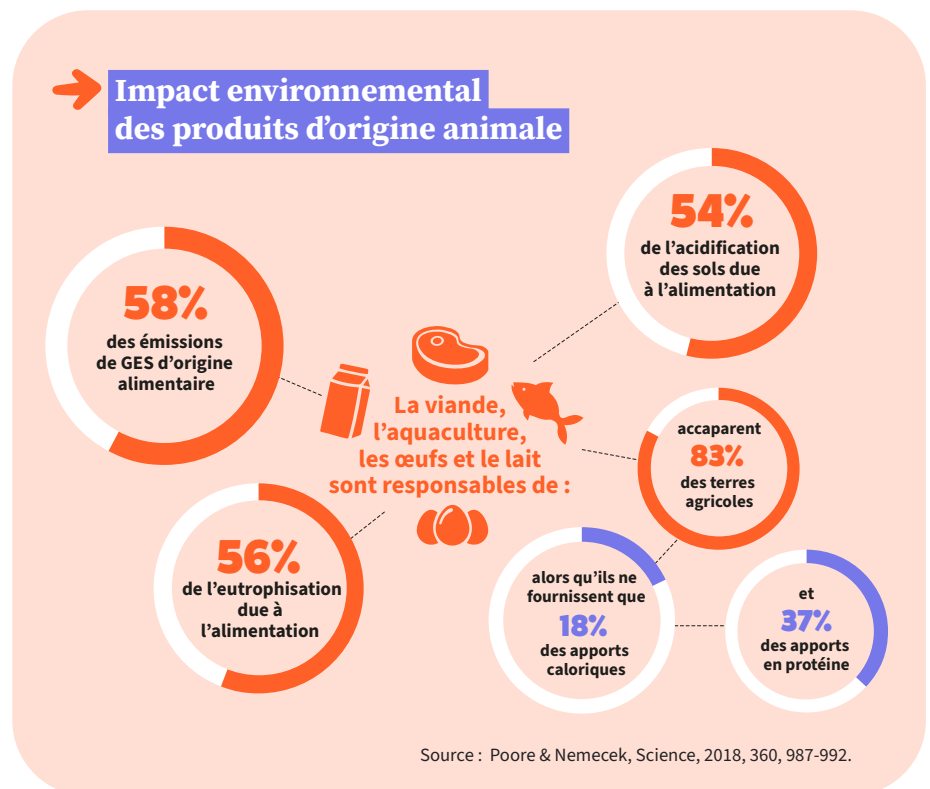
Faire émerger un débat public sur notre modèle agricole et alimentaire en s'appuyant sur des faits expose à des attaques systématiques – et souvent victorieuses – des filières, des syndicats mais aussi du ministère de l'Agriculture. Que l'on soit un organisme international, une entreprise privée, une instance publique, une ONG ou même un éleveur, nul n'est à l'abri. Voici quelques exemples symptomatiques.

En 2012, Sodexo se fait recadrer par la FNSEA pour sa campagne de sensibilisation aux émissions de gaz à effet de serre générées par l'alimentation carnée²⁶ : Sodexo présente ses excuses et fait disparaître sa campagne.

Un repas sans viandes ni poissons est encore aujourd'hui fréquemment dénigré²⁷, même s'il existe des évolutions notables comme la pérennisation d'un menu végétarien hebdomadaire en restauration scolaire depuis la loi climat de 2021²⁸.

Pour les agriculteurs, c'est la chape de plomb, avec un syndicat qui ne les défend pas – bien au contraire²⁹. Les témoignages sont édifiants : menaces, pressions et autocensure sont notamment documentées par les journalistes indépendants Inès Léraud³⁰, Nicolas Legendre³¹ ou Ulysse Thevenon³².

Même les organismes internationaux sont sous forte pression des industries de la viande. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (FAO³³) est sous pression continue depuis la publication en 2006 du rapport *Livestock's long shadow*³⁴. En 2022, le GIEC³⁵ est sommé de faire disparaître de son rapport l'expression « alimentation végétale » (« *plant-based food* ») pour la remplacer par « alimentation équilibrée », ensuite traduite en français par « alimentation saine et durable ». Quant à la Commission européenne, elle est remise au pas suite à sa promesse de mettre fin à l'élevage en cage et de réviser la



législation sur l'élevage, le transport et l'abattage des animaux. Face à elle, la contestation publique des syndicats mais aussi leur lobbying plus discret, impliquant des scientifiques en situation de conflits d'intérêt³⁶.

La politique française ne fait pas exception : **il est de notoriété publique que le ou la ministre de l'Agriculture en France est nommé sous l'influence de la FNSEA**³⁷.

Comme l'ensemble des organisations qui critiquent le modèle agricole et alimentaire standard, L214 est criminalisée par des discours politiques³⁸ et placée sous surveillance de la cellule de gendarmerie Déméter³⁹, issue d'une convention décrochée auprès du ministère de l'Intérieur par les syndicats agricoles FNSEA et Jeunes agriculteurs. Cette cellule est une composante des actions d'intimidation qui ciblent les organisations.

Deux autres exemples de tentatives d'étouffer le débat ou d'intimider : depuis ses débuts, L214 a dû gérer une trentaine de procédures-bâillons, c'est-à-dire des procédures juridiques destinées à censurer ses images d'enquête. France Nature Environnement, quant à elle, est fréquemment

la cible d'action de dégradations de ses locaux, quand ce ne sont pas carrément les militants à leur domicile qui sont victimes de représailles⁴⁰.



2

TUER 2 FOIS MOINS D'ANIMAUX : TOUT LE MONDE Y GAGNE



Les bénéfices d'une réduction de moitié du nombre d'animaux tués pour l'alimentation française sont nombreux et documentés par des études prospectives. Les plus connues pour la France sont issues des travaux de Solagro, de l'Iddri, du CNRS, de l'Ademe, du Shift Project et de France Stratégie. D'autres études adoptent une perspective européenne ou mondiale. Les recommandations de réduction basées sur des considérations environnementales, de prise en compte des limites planétaires ou de santé publique recommandent des baisses allant jusqu'à 90 % pour la consommation de viandes, 60 % pour la consommation de lait et de poissons, et 50 % pour celles d'œufs⁴¹.

Pourquoi une échéance à 2030 ?

Parce que le temps presse.

Nous sommes dans une situation d'urgence absolue. Nos habitudes alimentaires ultra-carnées nous empêchent de faire face au durcissement géopolitique général : elles nous rendent dépendant des importations massives d'engrais, de soja, de poissons et de viandes. Elles contribuent à la fragilité alimentaire de la France et de l'Europe.

Par ailleurs, nous dépassons les limites planétaires les unes après les autres.

Les scientifiques alertent le grand public et les dirigeants depuis des décennies sans que les actions engagées – quand elles existent – soient à la hauteur des enjeux et des menaces.

Aujourd'hui, les conséquences de l'insuffisance des actions se manifestent sous forme de sécheresses, d'incendies, d'inondations, d'ouragans qui détruisent habitations, cultures et espaces sauvages, plongeant êtres humains et autres animaux dans des situations de détresse intense. « Chaque dixième de degré compte » nous disent les scientifiques : il faut atténuer nos impacts et nous adapter en continu à un monde qui change rapidement.

Pour les animaux, la situation n'est malheureusement pas nouvelle, mais n'en reste pas moins urgente :

pour l'alimentation française on tue – en incluant les importations – plus d'1,2 milliard d'animaux terrestres et plus de 7 milliards d'animaux marins chaque année. Cochons, veaux, poulets et autres oiseaux proviennent massivement – 8 sur 10 d'entre eux – d'élevages intensifs, c'est-à-dire d'élevages où ils n'ont même pas accès au plein air.

Des scientifiques dénoncent l'usage trompeur du terme « bien-être animal », utilisé pour masquer des systèmes d'élevages contraires aux besoins physiologiques, comportementaux, sanitaires, environnementaux et psychologiques des animaux⁴². Quant aux poissons, ils

sont de plus en plus issus de piscicultures, élevés à des densités inouïes : là encore, leurs besoins ne pèsent rien dans la balance, la productivité prime.

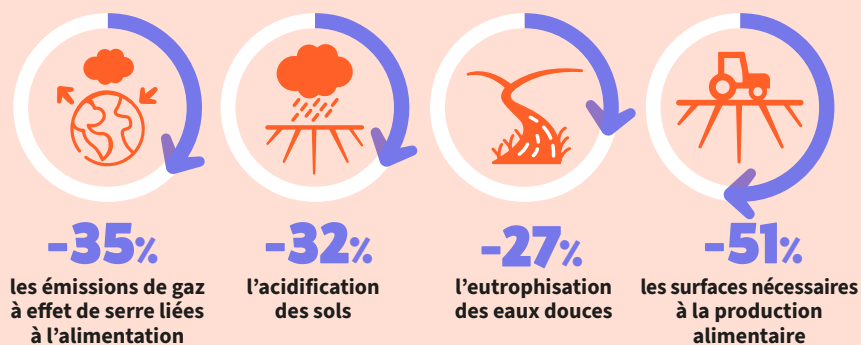
Quels bénéfices ?

En premier lieu, une réduction de moitié du nombre d'animaux tués pour l'alimentation française signifie que, chaque année, par rapport à la situation actuelle, 600 millions de cochons, veaux, vaches, poulets et autres oiseaux – soit 10 fois la population française – seraient épargnés d'une vie misérable et d'une mise à mort violente. Sortir de l'élevage intensif deviendrait possible, ouvrant la voie à des conditions d'existence moins terribles dans les élevages. La France contribuerait à réduire les risques de gripes aviaires et porcines, et pourrait poursuivre la baisse de l'utilisation d'antibiotiques. Elle réduirait également les risques de certaines maladies de sa population grâce à une meilleure alimentation, plus végétale.

Quant aux animaux aquatiques, ils seraient plus de 3,5 milliards à être épargnés. Il serait alors possible de faire disparaître des étals les poissons issus de pisciculture ou de pêche industrielle.

La France pourrait développer sa production de fruits, de légumes et de légumineuses et en diminuer les importations. Cultiver les légumineuses, c'est aussi bénéficier d'engrais azotés fixés directement depuis l'atmosphère (pouvant remplacer ceux actuellement

REEMPLACER 50%
des protéines animales
par des protéines végétales à l'échelle mondiale ferait chuter* de :



* par rapport à 2010.

Source : Poore & Nemecek, Science, 360, 987-992 (2018).

importés de Russie et de Biélorussie), et développer massivement l'agroécologie ou l'agriculture biologique.

En diminuant la production de produits animaux, il serait possible d'**augmenter la surface de forêts et les zones humides** favorisant la biodiversité : plus l'alimentation est végétale, moins il faut exploiter de surface agricole. Par ailleurs, plus l'alimentation est végétale, moins il faut cultiver de maïs, moins il faut d'eau aux moments où justement elle manque.

Les algues vertes disparaîtraient des côtes bretonnes ; les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air, des sols et des nappes phréatiques reculeraient.

La France pourrait s'affranchir des importations de viandes, de poissons, d'engrais et de soja et garantir sa sécurité alimentaire malgré les tensions géopolitiques et les changements climatiques aujourd'hui inéluctables.

Avec une consommation moins carnée, **les prix pourraient devenir rémunérateurs pour les agriculteurs** avec la grande distribution et la restauration – publique ou privée – engagées sur des standards supérieurs à ceux des produits importés. La France pourrait encourager l'instauration de mesures-miroirs interdisant l'importation de viande, de lait, d'œufs ou d'animaux marins produits avec des normes sociales, environnementales ou de protection animale inférieures aux normes françaises, comme le souhaitent déjà 74 % des Français⁴³.

3

20 MESURES POUR TRANSFORMER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030 est donc indispensable et nécessite une mobilisation sans précédent des acteurs majeurs que sont les pouvoirs publics et les entreprises.

Les politiques publiques doivent impérativement évoluer pour cesser de soutenir et dépasser un modèle obsolète basé sur l'exploitation massive des animaux. Cela passe par des réglementations ambitieuses, des aides agricoles incitatives et une rémunération juste des agriculteurs, ainsi qu'une législation claire sur l'objectif de réduction de moitié du nombre d'animaux tués et les moyens pour y parvenir.

L214 appelle à :

- **réorienter les subventions actuellement accordées à l'élevage intensif et à la pêche industrielle,** vers des pratiques agricoles alimentaires végétales ;
- **instaurer un moratoire sur les élevages privant les animaux d'accès au plein air et les élevages piscicoles :** interdire

immédiatement leurs extensions et créations, interdire sous 10 ans ces élevages, accompagner la reconversion des personnes qui en dépendent aujourd'hui et soutenir la mise en place au niveau européen de mesures miroirs exigeant que les produits importés répondent aux normes européennes de production ;

- **servir au moins 50 % de menus végétariens et végétaliens dans la restauration collective** (écoles, hôpitaux, collectivités territoriales, centres aérés, entreprises, etc.) ;
- **former les professionnels** et permettre aux citoyens de s'approprier une alimentation plus végétale et d'en connaître les bénéfices ;
- **soutenir financièrement le développement des productions végétales** destinées directement

à l'alimentation humaine (fruits, légumes, légumineuses) ;

- **mieux encadrer les discours promotionnels publics ou privés** relatifs aux produits d'origine animale, en s'inspirant des réglementations existantes en matière de tabac et d'alcool.

Les entreprises, de la grande distribution aux industries agroalimentaires en passant par la restauration, ont également un rôle clé à jouer. Elles doivent s'adapter pour que leur offre facilite la transition vers une alimentation bien plus végétale : évolution de l'offre, organisation des rayons, publicités et promotions sont autant de leviers qu'elles doivent actionner.

La grande distribution, qui concentre 70 % des achats alimentaires, doit s'engager à réduire la part des produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture dans ses ventes :

- **en atteignant au moins 60 % de protéines d'origine végétale** (en volumes) dans ses ventes d'ici 2030 (soit 40 % de protéines d'origine animale) ;
- **en mettant en œuvre au minimum l'ensemble des mesures suivantes d'ici 2030** pour tous les produits contenant viande, poisson ou crustacés :
 - **arrêter les publicités et les promotions sur les produits animaux** issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture au profit des protéines végétales ;
 - **réduire de moitié les mètres linéaires dédiés aux produits contenant des protéines d'origine animale** issues de l'élevage intensif et de l'aquaculture au profit des

produits contenant des protéines d'origine végétale ;

- **garantir qu'à produit comparable, au moins une option végétale soit moins chère que ses équivalents contenant des protéines d'origine animale** (par exemple : nuggets, salades composées, pizzas, tranches de saumon...) ;
- **garantir qu'en rayon les protéines végétales soient implantées de façon à être vues**, c'est-à-dire

à une hauteur située entre les yeux et les mains. En sus, au moins une partie d'entre elles doivent être implantées à côté de leurs équivalents carnés (nuggets, salades composées, pizzas, panés, etc.).

Les 20 mesures sont exposées en intégralité dans le rapport complet.

Une responsabilité collective pour un futur plus juste

Réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030 n'est pas une utopie. C'est un impératif à la fois éthique, environnemental, géostratégique, social et sanitaire. Cet objectif, ambitieux mais atteignable, repose sur un large consensus scientifique et s'aligne avec les scénarios de transition proposés au regard des enjeux contemporains par de nombreuses instances indépendantes.

Il est de notre responsabilité collective d'agir dès maintenant. Reporter cette transition reviendrait à perpétuer la souffrance animale, rester dépendants des importations de viandes, de poissons, d'alimentation animale et d'engrais, et à alimenter des crises sociales, environnementales et sanitaires.

Les politiques publiques et les politiques des entreprises agroalimentaires à venir seront déterminantes : elles doivent cesser de perpétuer un modèle qui ne résistera pas aux périls contemporains. Elles doivent au contraire accompagner la transformation de nos habitudes alimentaires et du monde agricole vers un modèle soutenable et équitable.

En agissant maintenant, nous pouvons sauver plus de 600 millions d'animaux chaque année et bien plus encore.





APPEL POUR LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

Chaque année, plus d'1,2 milliard d'animaux terrestres et plus de 7 milliards d'animaux marins sont tués pour l'alimentation française. 80 % de ces cochons, poulets et autres animaux terrestres proviennent d'élevages intensifs, des élevages où ils n'ont même pas accès au plein air et souffrent de conditions de promiscuité extrêmes.

Ce modèle alimentaire fortement carné met aussi en danger notre santé et notre cadre de vie : maladies chroniques, risques accrus de pandémie, dépendance aux importations massives d'engrais, de soja, de poissons et de viandes, épuisement des ressources en eau, fortes émissions de gaz à effet de serre, perte de biodiversité, gaspillage d'argent public, endettement des agriculteurs. **Nous, citoyennes, citoyens, organisations, conscients de ces enjeux, appelons à réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation en France d'ici 2030.**

Nous ne voulons plus que les politiques publiques et les acteurs économiques orientent nos choix vers les produits carnés alors que plus de la moitié des Français sont favorables à une diminution de moitié de la consommation de viande et de poisson.

Nous ne voulons plus des réglementations dictées par l'industrie de la viande, des subventions mal allouées, du matraquage publicitaire qui restreignent notre liberté de choix alimentaire et enferment nos agriculteurs dans un modèle inadapté aux enjeux contemporains.

Nous voulons que les politiques publiques et les acteurs économiques alignent leurs actions sur les recommandations convergentes des institutions scientifiques : face aux urgences en matière de souffrance animale, de responsabilité environnementale et de résilience économique, il faut réduire de moitié notre consommation de viande.

Pour atteindre une diminution de moitié du nombre d'animaux tués d'ici 2030, nous devons épargner 600 millions d'animaux par an. Tout en atténuant significativement la souffrance animale, cette action permettra à notre agriculture de produire durablement sans dépendre des importations, aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail sans endettement structurel, et aux citoyens de se nourrir librement et sainement sans être écrasés par les prix.

Aujourd'hui nous avons besoin d'actes, de mesures fortes et concrètes pour sortir de l'impasse.

LE-SAUVETAGE-DU-SIECLE.FR

NOUS EXIGEONS

1. **Que les pouvoirs publics s'engagent** sur un objectif officiel de réduction de moitié du nombre d'animaux élevés et tués pour la consommation, instaurent un moratoire sur les élevages intensifs et la pisciculture avec accompagnement des reconversions et mesures miroirs au niveau européen, et soutiennent le développement des productions végétales, par la sensibilisation du public, la formation des professionnels, et la mise en place de 50 % de menus végétariens et végétaliens dans la restauration collective.
2. **Que les entreprises s'engagent** à atteindre au moins 60 % de protéines d'origine végétale dans leurs ventes d'ici 2030, arrêtent dans ce but les publicités, les promotions et les mises en avant des produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture, et rendent les alternatives végétales abondantes, accessibles et savoureuses.

**Responsables politiques, décideurs économiques,
serez-vous au rendez-vous ?**

NOTES

- 1 • L214 est une association d'intérêt général à but non lucratif fondée en 2008, aujourd'hui forte de plus de 50 000 membres, de 2 500 bénévoles et d'une centaine de salariés. Ses actions et son indépendance reposent sur la générosité de ses membres, essentiellement des particuliers, qui représentent 80 % de ses ressources. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, et [accessibles en ligne](#).
- 2 • « [The New York Declaration on Animal Consciousness](#) », *New York University*, 19 avril 2024.
- 3 • Voir les [positions médicales et scientifiques concernant l'alimentation végétalienne](#).
- 4 • Voir par exemple la projection proposée par Sue Donaldson et Will Kymlicka dans [Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux](#), 2011 (publié en France par Alma éditeur en 2016).
- 5 • Voir Chapitre II, p. 19 du rapport.
- 6 • Yougov 2025.
- 7 • En 2015, 62 % des personnes interrogées étaient disposées à réduire leur consommation de viandes. [Étude élevage et climat](#) menée les 5 et 6 novembre 2015 auprès d'un échantillon de 1012 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, Yougov pour L214.
- 8 • Consommation individuelle de viandes en kg équivalent carcasse par habitant et par an. FranceAgriMer, [Les données - Consommation de produits carnés et d'œufs en 2023](#), p. 15, août 2024
- 9 • La consommation française est le double de la consommation mondiale (84,9 vs 42,2 kgeq/hab/an en 2022). FAO citée dans INRAE, [Production et consommation mondiale](#), août 2024.
- 10 • Consommation individuelle de produits aquatiques en kg poids vif par habitant et par an. FranceAgriMer, [Les données - Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture 2023](#), p. 12, juillet 2024. C'est 65 % de plus que la moyenne mondiale et 53 % de plus que la moyenne européenne qui, en 2022, s'établissaient respectivement à 20,24 et 21,9 kgpv/hab/an contre 33,56 pour la France 33,56 kg/habitant en France contre 20,24 kg/habitant dans le monde en 2022. FAOSTAT, [Bilans alimentaires \(France\) & Bilans alimentaires \(Monde\)](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 11 • 0,68 kg/hab/an en France contre 4,35 kg/hab/an dans le monde. La consommation stagne en France tandis que la consommation moyenne mondiale augmente. FAOSTAT, [Bilans alimentaires \(France\) & Bilans alimentaires \(Monde\)](#). Consulté le 4 mai 2025.
- 12 • [Recherche Jambon, sélection tranches sur le site de Carrefour](#).
- 13 • En additionnant les références d'usage équivalent au jambon, on a 6 références : 2 en [Jambon végétal](#) et 4 en [Tranches végétales](#). En supermarché, toutes enseignes confondues, on peut compter une dizaine de propositions : 3 références La Vie, 1 référence Heura, 1 référence Vegan Déli (Monoprix), 1 référence Happyvore et 4 références végétariennes Fleury Michon.
- 14 • RAC, [L'heure des comptes pour les super-marchés](#), p. 39, 2023.
- 15 • Iddri, [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#), 2023.
- 16 • Iddri, [Transition vers l'alimentation durable : risques et leviers pour la grande distribution](#), p.10, 2023.
- 17 • European Consumer Organisation (BEUC), [The illusion of choice – Why someone already decided what you will eat for lunch](#), p. 14, 2023.
- 18 • Agreste, « [Les dossiers – Commission des comptes de l'agriculture de la Nation](#) », pp. 26-27, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, décembre 2024.
- 19 • [Les dénominations « steaks de soja », « saucisses végétales »... peuvent être utilisées en France](#). Conseil d'État, 28 janvier 2025.
- 20 • « [Would you buy vegan meatballs? The policy issues around vegan and meat-sounding labelling of plant-based meat alternatives](#) ». *ScienceDirect*, août 2022.
- 21 • Marco Springmann, « [A multicriteria analysis of meat and milk alternatives from nutritional, health, environmental, and cost perspectives](#) », *PNAS*, 2024.
- 22 • [La Cour des comptes préconise de baisser le nombre de bovins en France pour réduire l'empreinte carbone](#). *France Inter*, 24 mai 2023.
- 23 • Gérard M., « [La politique agricole commune en échec sur la question climatique](#) ». *Le Monde*, 23 juin 2021.
- 24 • Voir par exemple L214, [Quand la faim ne justifie plus les moyens - en finir avec l'élevage intensif](#), Édition Les liens qui libèrent, 2019.
- 25 • Voir les études menées auprès des agriculteurs par [Parlons Climat](#) ou le [Shift Project](#).
- 26 • « [La FNSEA fait censurer une campagne un peu trop végétarienne à son goût](#) ». *Bastat*, 19 juin 2012.
- 27 • « [Julien Denormandie insiste et dénonce une « honte » au sujet des menus sans viande dans les cantines de Lyon](#) », *France 3*, 23 février 2021
- 28 • « [Menu végétarien une fois par semaine à la cantine : l'Assemblée nationale vote la pérennisation de la mesure](#) », *Le Monde*, 16 avril 2021.
- 29 • « [FNSEA, syndicat de l'agriculture intensive](#) », *L214*, janvier 2025.
- 30 • Inès Léraud, Les pieds sur Terre, Journal breton, [Saison 1](#) et [Saison 2](#), *France Culture*, 2016 et 2017.
- 31 • Nicolas Legendre, [Silence dans les champs](#), Éditions Arthaud, 2023.
- 32 • Ulysse Thevenon, [Le sens du bétail](#), Éditions Flammarion, 2025. Aussi sur : « [Pourquoi les éleveurs français ne s'en sortent pas ?](#) », *Brut*, 10 mars 2025.
- 33 • « [Lobbying. Quand la FAO met la pression pour baisser \(artificiallement\) les chiffres des émissions du bétail](#) », *Courrier international*, 24 octobre 2023, et Arthur Neslen, « [FAO draft report backs growth of livestock industry despite emissions](#) », *Climate Home News*, 14 août 2024.
- 34 • « [Livestock's long shadow - environmental issues and options](#) », FAO, 2006.
- 35 • « [Des débats "houleux" retardent le rapport du GIEC](#) », *La Presse*, 3 avril 2022.
- 36 • « [Lobbying : comment l'industrie de la viande a influencé la politique agricole européenne](#) », *France Info*, 4 novembre 2024.
- 37 • Pièces à conviction, « [Comment la FNSEA nomme les ministres de l'Agriculture](#) », *France 3*, 19 janvier 2017.
- 38 • Voir par exemple Corentin le Fur dans « [Fin de la déduction fiscale des dons aux associations comme L214: l'amendement du député breton voté](#) », *Ouest France*, 26 octobre 2024.
- 39 • « [L'« agribashing », un élément de langage endossé par les pouvoirs publics pour un phénomène quasi introuvable](#) », *Le Monde*, 27 décembre 2024.
- 40 • « ["Mort aux écolos" : France nature environnement, "cible facile" de syndicats agricoles](#) », *Bastat*, 22 janvier 2025.
- 41 • Voir chapitre III du rapport.
- 42 • Christine Leterrier, Geneviève Aubin-Houzelstein, Alain Boissy, Véronique Deiss, Valérie Fillon, Frédéric Lévy, Elodie Merlot (INRAE) et Odile Petit (CNRS), « [Améliorer le bien-être des animaux d'élevage : est-ce toujours possible ?](#) », *Revue Sésame*, 28 juin 2022.
- 43 • Étude YouGov pour L214, [réalisée du 28 au 31 mars 2025 auprès d'un échantillon de 1002 personnes](#).

Rapport disponible sur le-sauvetage-du-siecle.fr

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ce rapport et rendu sa publication possible.



**LE SAUVETAGE
DU SIÈCLE**
L214.